

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne à
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames,	30
Faits divers,	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne à :
A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR, 5 Juin 1878.

Bulletin politique.

Depuis l'attentat du mois dernier contre l'empereur Guillaume, un vent de réaction soufflait en Europe ; l'attentat du 2 juin, dont les suites paraissent graves, va donner une énergie nouvelle aux desseins de préservation. Des correspondances particulières nous faisaient entrevoir, il y a peu de jours, une certaine disposition des puissances à surveiller de plus près l'œuvre révolutionnaire. Le nouveau crime, à si peu de distance de l'autre, annonce des résolutions concertées dans les antres du socialisme ; c'est tout un plan abominable, et tous ceux qui portent couronne se tiendront pour avertis. La politique des cabinets en recevra des modifications inévitables. Les hommes qui président aux destinées des peuples verront où mène la voie dans laquelle ils sont engagés. Les conséquences de tant de principes exécutables qui jouissent de la libre pratique sont en train d'éclater. Que de mauvaises choses on a laissées faire et même encouragées ! On croit toujours que le voisin seul en souffrira ; mais le mal ne connaît pas de frontières, et toute l'Europe se trouve aujourd'hui atteinte de la peste révolutionnaire.

On n'a pas pris garde à la grandeur des crimes commis contre la souveraineté, on n'a pas compris que ces sortes de forfaits atteignent dans ses profondeurs la société elle-même. Le meurtre du 21 janvier avait fait non-seulement à la France, mais encore à l'Europe, une large blessure ; il y a eu ébranlement, trouble, affaiblissement ; il y a eu surtout audace dans la légion des ravageurs. Le détronement des rois de la plus grande race par les coups de la rue, la dépossession des princes légitimes en Italie et en Allemagne, la spoliation de la Papauté,

tous ces désordres acceptés ou favorisés par les plus intéressés au respect du droit donnent, en quelque sorte, carte blanche à l'ennemi. Il en a profité pour semer ses doctrines et pour s'organiser ; il constitue en ce moment une armée qui marche et agit dans les ténèbres, et qui enveloppe d'un redoutable réseau tous les Etats. La mine est chargée ; de temps en temps les explosions partent comme la foudre.

Quand l'histoire jugera M. de Bismark, elle lui reprochera son mépris pour les forces morales, pour la justice, pour le droit ; elle lui reprochera d'avoir donné à sa patrie pour fondement de sa gloire la force pure, la baïonnette et le canon, et d'avoir poursuivi la portion la plus conservatrice du nouvel empire, cette portion catholique qui s'inspire toujours de la conscience, et pour laquelle le respect est une loi sacrée. L'histoire reprochera au fameux chancelier d'avoir tendu la main à la puissance destructive déchaînée sur le monde et dont le programme aboutit à toutes les dévastations. Il a favorisé chez nous la République en haine de la France ; il ne songeait qu'à nous empêcher de remonter à notre rang, il a aidé le mal dans son expansion ; les faveurs accordées à notre triste régime ont été une bonne fortune pour le socialisme européen. M. de Bismark, avec plus d'orgueil que de prévoyance, a joué avec des périls qu'il pensait pouvoir conjurer à son gré. Préentions superbes mais vaines ! Dieu seul peut dire à l'Océan : « Tu n'iras pas plus loin, » et nul homme, de quelque intelligence qu'il soit doué, ne peut assigner aux passions humaines des bornes qu'elles ne doivent pas franchir.

Il n'est jamais trop tard pour sauver les nations, parce qu'elles portent dans leurs flancs des ressources que la Providence elle-même y a déposées ; les chefs des Etats, s'ils se mettent promptement à l'œuvre, peuvent donc imprimer des directions salutaires et des mouvements qui préservent des abîmes. L'Europe est avertie ; qu'elle veuille bien se rendre compte de ce qui lui manque et s'ouvrir d'autres chemins. Que, d'un bout de

l'Europe à l'autre, tous les esprits honnêtes s'unissent pour résister à l'ennemi commun. Malheur aux pays où les gouvernements flatteraient la Révolution et s'abaisseraient devant elle, au lieu de lui résister en face et de la combattre avec vigueur ! (Union.)

Le nouvel attentat commis contre la personne de l'empereur d'Allemagne est beaucoup plus grave que le premier sous tous les rapports.

Il y a, en effet, gradation dans le crime ; au lieu d'un jeune ouvrier, c'est un homme lettré, un docteur ; au lieu d'un revolver, un fusil à deux coups ; au lieu d'un coup manqué, une grave blessure. — Le socialisme et la révolution sont en progrès chez nos voisins d'outre-Rhin.

Le mal que nous a fait le souverain atteint par ce lâche attentat ne nous rend pas insensible au malheur qui lui arrive. Nous déplorons et maudissons l'homicide quel qu'en soit l'auteur et quelle qu'en soit la victime, et nous faisons des vœux sincères pour que le vieil Empereur survive à sa blessure.

Nous ne voulons même pas voir dans cette série d'attentats commis sur l'autocrate prussien le doigt de Dieu, qui semble punir ainsi les connivences de la politique prussienne avec le radicalisme français ! Mais le moment serait mal choisi pour récriminer, nous aimons mieux appeler l'attention publique sur les graves conséquences d'un pareil événement au point de vue de la politique européenne.

Le premier effet de ce crime, qui soulève dans tous les rangs de la population allemande un cri d'horreur contre l'assassin et d'amour pour le souverain blessé, sera inévitablement d'amener une violente réaction contre les socialistes et un redoublement d'affection pour la dynastie des Hohenzollern.

Les liens secrets qui unissent le socialisme allemand au radicalisme français ne nous permettent pas d'être indifférents à la campagne antirévolutionnaire qui va être

conduite par le gouvernement prussien avec toute la vigueur qu'on lui connaît.

Cet exemple servira peut-être d'encouragement aux autres gouvernements qui ont à combattre chez eux le même fléau. De tous les pays sympathiques à ce mouvement conservateur, la France est naturellement le plus intéressé. Aussi apporterons-nous le plus grand soin à en suivre d'un œil attentif et vigilant toutes les péripéties qui trouveront en France plus d'un écho.

L'ATTENTAT

CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

Berlin, 3 juin, soir.

La blessure de Nobiling a été aussi grave qu'on n'a pu l'interroger hier soir aussi sérieusement qu'on l'eût voulu.

Enfin ce matin, le juge d'instruction, M. Juhl, et le procureur général, M. Tessen-dorf, se sont rendus pour la seconde fois auprès de l'assassin.

C'est M. Tessen-dorf, connu par sa rare énergie, qui est l'objet d'une haine particulière de la part des socialistes. L'organe de cette secte, la *Presse libre de Berlin*, l'a désigné tout spécialement à la haine de la populace en faisant entendre que, s'il y avait un homme dont il fallait se débarrasser à tout prix, c'était celui-là.

Nobiling, pressé de questions, et malgré son état de moribond, a été amené à faire quelques aveux.

Il a déclaré, contrairement au cri qu'il avait poussé au moment de l'arrestation, que le motif du meurtre était purement politique.

— Vous avez des complices ? lui demanda à plusieurs reprises le juge d'instruction.

Nobiling garda d'abord le silence. Ensuite, d'une voix très-affaiblie, à peine perceptible, il dit en allemand :

« L'affaire a été sue par beaucoup de gens. Je n'ai pas de motifs pour les ménager, mais je ne les trahirai pas. C'est moi que le sort a désigné. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MA COMPAGNE DE VOYAGE.

(Suite.)

Dans l'après-midi, nous reçûmes un billet fort poli par lequel le duc pria mon mari de vouloir bien lui conduire M^{lle} Kleinvoegel.

— Tu viendras aussi avec nous, me dit mon mari. De quel air suppliant vous me regardez, Ida ! Je le vois, vous craignez que je n'effarouche vos illustres patrons par quelque boutade. Le grand mal, après tout, quand vous n'entreriez pas chez ces gens qui abandonnent si lestement leurs subordonnés seuls dans une gare ou malades sur la route !

— Je suis engagée avec eux, Monsieur, répliqua timidement Ida ; si je les mécontentais, je mécontenterais aussi M. le comte de Windkopi, protecteur de ma famille.

— Rassurez-vous, enfant, je ne leur dirai pas tout ce que je pense.

A l'hôtel, on nous introduisit auprès d'un homme

d'environ trente-cinq ans, dont les manières étaient aussi affables que distinguées. Il sonna, et ordonna qu'on allât avertir Madame de notre arrivée.

— Je suis désolé, Mademoiselle, dit-il à Ida, de cette suite de malentendus et de l'inquiétude prolongée que vous avez dû éprouver. Nous nous sommes arrêtés en route. La femme de chambre de M^{lle} de Bréhault est tombée malade ; nous avons attendu un jour. Quand nous avons vu que la maladie se prolongeait, il a bien fallu continuer le voyage. Mais, nouveau retard ! il se trouva qu'une amie de M^{lle} de Bréhault habitait une maison de campagne qui était sur notre chemin : nous lui avons rendu visite ; elle nous a retenus une semaine. Voyez, Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à mon mari, tout le mal, c'est que M^{lle} de Bréhault, qui n'est nullement accoutumée aux affaires, ait voulu conduire celle-ci elle-même. La voici.

En ce moment entra une svelte créature, vêtue d'une robe de mousseline dont la blancheur était à peine plus éclatante que celle de ses bras et de son cou, et dont les garnitures flottantes l'environnaient de voiles aériens.

Elle s'inclina devant nous d'un mouvement souple et gracieux autant que noble, et s'assit, le coude sur le bras du fauteuil et la joue sur une main délicate comme une fleur. Ses traits immo-

biles ne laissaient rien voir de sa pensée ; d'un regard froid et perçant, elle examinait Ida, qui tremblait comme une feuille.

— Voici, Madame, la jeune fille qui doit prendre soin de notre petite Geneviève, et voici M. et M^{lle} F..., qu'un hasard providentiel lui a donnés pour protecteurs.

— Vraiment providentiel, Monsieur, répliqua mon mari ; car si je n'avais été retardé par une affaire, si j'étais venu chercher ma femme au moment même de son arrivée, elle aurait quitté la gare sans s'apercevoir de l'embarras dans lequel était M^{lle} Kleinvoegel, et cette enfant de dix-sept ans se serait trouvée absolument seule dans une grande ville où elle ne connaissait personne.

Jamais je n'oublierai de quel air surpris la duchesse regarda mon mari, comme pour dire : « Cet individu aurait-il l'intention de nous faire la leçon ? »

— Heureusement, répliqua le duc avec le plus aimable sourire, heureusement que la Providence a mis sur la terre les bons cœurs pour réparer les étourderies des mauvaises têtes.

— A propos d'étourderie, répliqua mon mari, nous allons prendre congé de vous, monsieur le duc, sans vous donner la preuve que c'est bien la véritable Ida Kleinvoegel que nous vous présentons. Remettez à M. le duc, mon enfant, le permis de séjour que l'on vous a donné en chancellerie en

échange de votre passe-port, et la lettre de M^{lle} la duchesse.

M^{lle} de Bréhault avança la main ; mais son mari, plus prompt, saisit la lettre au passage.

Au moment où il l'avait prise, je crus voir qu'un léger nuage rosé s'étendait sur les joues de la dame.

Arrivé au *post-scriptum*, le duc se tourna vivement vers sa femme.

— La famille avancer les frais du voyage ! Et les trois cents francs que je... ?

— Je vous expliquerai cela plus tard, répliqua la duchesse de sa voix la plus musicale et la plus douce.

L'homme du monde reprit en un instant son calme aisé, et dit à mon mari :

— Je vous dois, Monsieur, outre mes vifs remerciements, une indemnité pour le séjour...

— Vous ne me devez rien du tout, monsieur le duc ; c'est nous qui devrions du retour à Ida pour le bonheur qu'elle nous a donné. Lui permettez-vous de venir nous voir quelquefois pendant que vous resterez à Genève ?

— Ce ne sera guère possible, dit la duchesse avec une singulière décision dans son doux accent ; les devoirs de M^{lle} Kleinvoegel occuperont tout son temps.

— Au moins promettez-moi, monsieur le duc, que si elle tombait malade, en quelque endroit que

un grand festival, organisé par la Musique municipale, avec le concours de la musique de Thouars et de celle de Chinon. — La réunion aura lieu sur l'esplanade du Château, à une heure de l'après-midi. Le prix d'entrée est fixé à 1 fr. pour les places d'enceinte réservée, et à 25 centimes pour le pourtour de l'esplanade. — Le produit est destiné à la construction d'un kiosque.

POITIERS.

Le deuxième bataillon territorial d'infanterie, réuni à Poitiers, a terminé sa période d'exercice samedi.

Il y a eu revue, le matin, au champ de la Madeleine; dans l'après-midi, les hommes ont été désarmés; le soir on les voyait par groupes se diriger vers la gare pour prendre les différents trains qui devaient les rapatrier. (Journal de la Vienne.)

Vendredi soir, sur la route de Saint-Benoit, les élèves du Grand-Séminaire revenant de Mauroc, lorsque quatre individus, désireux, sans doute, de fêter le Centenaire de Voltaire, se mirent à les bousculer, avec force insultes, aux cris de: Vive la Commune!

Plainte a été déposée, et une enquête est ouverte. (Courrier de la Vienne.)

TOURS.

La période d'instruction du 2^e bataillon du 70^e territorial a été close samedi par des exercices d'ensemble, exécutés sur le Mail, à Tours, en présence de M. le général comte de Gramont.

Une foule nombreuse assistait à ces manœuvres, et chacun a pu constater les rapides progrès accomplis par nos braves territoriaux. Arrivés seulement depuis dix jours, ils ont défilé avec un entrain et une régularité dignes de l'armée active.

La bonne volonté avec laquelle ces hommes, pour la plupart pères de famille, ont su remplir leur devoir, nous a comblé le cœur de joie et d'espérance, dit l'Indépendant; oui, on se reprend à espérer des jours meilleurs pour la France, quand on voit ses enfants lui témoigner un pareil dévouement.

La journée s'est terminée par une charmante fête de famille offerte aux officiers du 66^e de ligne par les officiers du 70^e territorial.

Samedi, les territoriaux ont dit adieu à la caserne; en rentrant dans leurs familles, ils emportent la satisfaction du devoir accompli et l'inébranlable résolution de le remplir encore, et jusqu'au bout, si jamais la France faisait appel à leur dévouement.

CHATEAUGONTIER.

On lit dans la Gazette de Châteaugontier: « Nous nous demandions, dans notre dernier numéro, ce que la commission d'enquête était venue faire à Châteaugontier. On nous a affirmé qu'elle s'occupait avant tout de compléter un dossier de mise en accusation des ministres du 16 mai. — C'est possible. — Mais, pour nous, nous estimons qu'elle a voulu exercer sur les populations de notre département une véritable pression électorale pour l'avenir. Les électeurs sauront, nous n'en doutons pas, s'y soustraire. »

Circulation de machines locomotives dans les Deux-Sèvres.

Le préfet des Deux-Sèvres vient d'autoriser le sieur Moreau à faire circuler sur les routes nationales n^{os} 138 et 148 bis, entre Saint-Maixent et Parthenay et entre la Ferrière et Bressuire, une machine locomotive traînant deux wagons destinés au transport des marchandises.

En rase campagne, la vitesse du train ne dépassera pas dix kilomètres à l'heure; elle sera réduite à quatre kilomètres pour la traversée des lieux habités.

Une seconde autorisation est donnée pour faire circuler une machine locomotive sur le chemin de grande communication de Niort à Parthenay, de Thénézay au Carteron, de Mazières à Thénézay, de Saint-Maixent à Mazières.

LES SABLES-D'OLONNE.

On écrit de cette ville: Voici une détermination qui pourra peut-être intéresser les baigneurs qui fréquentent la plage des Sables.

Depuis quelque temps, le bruit courait que le Casino ne s'ouvrirait pas cette année, faute de pouvoir trouver un directeur qui voudrait y risquer ses deniers, sans une subvention, soit de la ville, soit d'ailleurs. On sait en effet que le Casino, subventionné jusqu'à ce jour par la Compagnie de la Vendée, n'était pas en état de couvrir par lui-même ses frais de chaque saison.

On a demandé à la ville des Sables si elle ne ferait pas quelque chose pour un établissement dont la fermeture pouvait avoir les plus fâcheux résultats non-seulement sur la saison prochaine, mais sur les saisons ultérieures.

Le conseil municipal a été convoqué ces jours-ci, extraordinairement, sur l'invitation du ministre des travaux publics, dit-on, pour avoir à délibérer à ce sujet. — Le résultat obtenu a été qu'une subvention de quatre mille francs serait faite par la ville au directeur du Casino. Si, à ces quatre mille francs, il nous vient quelque autre petit subside par ailleurs, nous pouvons donc espérer que l'établissement du Casino pourra cette année, comme les années précédentes, offrir quelques distractions aux étrangers qui fréquentent les bains des Sables.

Faits divers.

A propos de la catastrophe de la rue Béranger. — On se rappelle que le corps de M^{me} Mathieu, lorsqu'on le découvrit sous les débris de la rue Béranger, était complètement nu; les jambes seules étaient garnies de bas. Et cependant on a la certitude que, au moment de l'explosion, l'infortunée victime était revêtue de tous ses vêtements.

Cette circonstance étonna tout le monde; mais on ne put en expliquer la cause. La combustion des vêtements était inadmissible, puisqu'il a été constaté que le corps ne présentait que des traces de brûlures très-légères.

M. Boussingault, le savant professeur au Conservatoire des arts-et-métiers, a donné sur ce sujet, au Journal d'hygiène, des détails fort intéressants et les explications qui paraissent les plus plausibles.

Pour l'illustre chimiste, la victime s'est trouvée dans une atmosphère détonante produite par la rupture des conduites de gaz, et par le brisement de la lampe à pétrole qui gisait sur le parquet.

Cette atmosphère détonante, dans son mouvement d'expansion, a dû produire un courant d'air énergique, instantané, assez violent pour enlever et lacérer tous les vêtements qui recouvraient le corps. Si les bas seuls sont restés intacts, c'est qu'ils adhèrent fortement aux jambes et que la colonne d'air, montant de bas en haut, ne pouvait avoir aucune prise sur eux.

Chacun sait qu'en se promenant sur les bords de la mer, surtout par un temps d'orage, on éprouve quelque peine à défendre ses vêtements contre la violence du vent qui s'engouffre dans leurs replis. C'est un effet semblable qui se manifeste au moment d'une explosion, mais avec bien plus de violence.

M. Boussingault, qui a vécu longtemps au milieu des mineurs, a eu l'occasion de constater, à plusieurs reprises, des faits analogues, alors que des explosions de feu grisou jetaient l'épouvante dans les mines.

C'est ainsi que, dans la catastrophe du puits Jabin, on a retrouvé plusieurs mineurs, qui avaient été victimes de l'explosion, et dont les pantalons et les blouses étaient en lambeaux, pendant qu'une jeune femme était aussi entièrement dépouillée de ses vêtements.

Les ingénieurs des établissements où il est procédé à la fabrication des poudres et des salpêtres ont constaté les mêmes faits dans de nombreux cas d'explosion. On nous assure que l'un d'eux, se fondant sur cette analogie, aurait dit à plusieurs personnes avec lesquelles il se trouvait sur le lieu de l'accident:

« Si l'on découvre le corps de M^{me} Mathieu dans les débris, je crois pouvoir affirmer à l'avance qu'on le trouvera complètement déshabillé. »

L'enquête va être longue autant que minutieuse.

On espère arriver à un résultat à l'aide d'expériences comparatives. (Gaulois.)

— Quelle est la rivière la plus dangereuse de votre département? demandait-on l'autre jour à un habitant de Châtelleraut.

— C'est la Vienne, répondit-il, car il y a Dange, sur la Vienne.

Dernières Nouvelles.

Berlin, 4 juin, 4 h. soir.

Bismarck préside un grand conseil des ministres auquel le prince héritier et plusieurs généraux avaient été convoqués. Le chancelier a proposé le renvoi à date postérieure la réunion du Congrès de Berlin. Majorité y paraît opposée. Ministre intérieur a longuement exposé ses craintes, relativement à la société à laquelle appartient Nobiling, qu'elle ne se livre à d'autres attentats contre quelques membres de la famille impériale. La police aurait découvert, dans une maison clandestine où se tenaient des réunions de socialistes, des balles explosibles destinées à une arme de petit calibre, dont l'usage est généralement prohibé en Allemagne. Cette découverte, ainsi que d'autres indices trouvés dans cette maison, paraissent toute une révélation. Aussi, on a procédé à de nombreuses arrestations.

LA CATASTROPHE DE LA RUE BÉRANGER.

Dire que parmi tant de malheurs il y a eu des bonheurs relatifs, et qu'à côté de tant de victimes, il se trouve des personnes qui ont eu de la chance pour elles et leur fortune.

Citons M. Poncet, commissionnaire en bijouterie, locataire du n^o 22, rue Béranger. Son coffre-fort est sorti intact de la double épreuve de l'explosion et du feu. Voilà plus qu'il n'en faut pour faire l'éloge du fabricant dont nous n'éprouvons aucune difficulté de citer le nom: M. Delarue, ingénieur mécanicien, 127, boulevard Sébastopol, à Paris. Avis aux intéressés, c'est-à-dire à qui-conque a besoin d'un coffre-fort non-seulement inrockable, mais incombustible.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré:

Exposition universelle: Façade de la section norvégienne, dans le palais du Champ-de-Mars. Le bazar tunisien et le café tunisien, sur le Trocadéro. Façade de la section des États-Unis, dans le palais du Champ-de-Mars. Le tonneau monstre dans la section hongroise du Champ-de-Mars. Le trophée canadien à l'entrée de la section anglaise. — La Thessalie (deux gravures). — En Orient: l'hôpital flottant sur le Danube, entre Sistova et Galatz. — S. E. Kuo-Sung-Tao, ambassadeur de Chine, à Paris. — Salon de 1878: Un Pharmacien en Alsace, tableau de M. C. A. Pabst. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

REVUE LITTÉRAIRE

Supplément mensuel à l'UNIVERS. 6 Francs par an.

Sommaire du dernier numéro:

Histoire des Romains (Léon Aubineau). — La Conquête du Pôle Nord (H. de Charcey). — Les Neiges d'antan (A. de Lansade). — Les Sciences morales et archéologiques à l'Institut (H. L.). — Courrier théâtral (Auguste du Pas). — Courrier littéraire d'Espagne (J. C.). — Les Bibliothèques européennes (**). — Bulletin bibliographique (la Rédaction). — Les Revues. — Demandes et réponses. — Catalogue bibliographique.

La Revue Littéraire est servie gratuitement à tous les abonnés des deux éditions de l'Univers.

Bureaux: 10, Rue des Saints-Pères, Paris.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO: Informations financières, Articles d'actualité, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS. UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

VIENT DE PARAÎTRE

à la Maison du PONT-NEUF

PARIS

Le CATALOGUE complet, avec gravures et moyens de prendre les mesures soi-même, de tous les Vêtements Mode Été 1878.

ENVOI GRATIS.

QUATRE ARTICLES EXTRAITS DU CATALOGUE:

PARDESSUS Cheviott demi-saison 15

L'ELBEUF Vêtement complet, très belle nouveauté 29

COSTUME Complet, coutil fantaisie, pur fil 9

ENFANTS Costume complet drap nouveauté 5 75

Adresser les demandes au Directeur de la

Maison du PONT-NEUF (Paris)

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans cause, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, des nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étouffements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

Cure n^o 76,448: Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATRÉ, musicien au 65^e de ligne, Verdun. — Dartres: M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N^o 49,811: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatos, spasmes et nausées. — Cure n^o 56,735: Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N^o 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGÈRE, Bauge; BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOBÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (459)

P. GODET, propriétaire-gérant.

